

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 4933

présenté par

M. Lopez-Liguori, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 10, substituer au mot :

« maîtrisant »

le mot :

« réduisant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement, de nature programmatique, dispose que les politiques publiques visant à la protection de la souveraineté alimentaire en France, doivent maîtriser les dépendances en matières d'importations et d'exportations. Le choix du mot « maîtriser » dénote un manque d'ambition certain. Notre pays devient de plus en plus dépendant des importations alimentaires, d'ailleurs bien souvent issues de pays qui ne respectent pas toujours les normes de qualité nationales. Ces dernières années, les importations ont notamment augmenté dans les secteurs des fruits et légumes. Se fixer l'objectif d'une réduction des dépendances en matière d'importations est indissociable de l'objectif de souveraineté alimentaire, qui doit aller de pair avec une politique protectrice de nos agriculteurs. C'est pourquoi ce sous amendement propose de se donner comme objectif de réduire les dépendances aux exportations et aux importations, et non, comme le dispose le texte de l'amendement, seulement de les maîtriser.